



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-119971>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-119971

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-52039

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 23130002100012

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13481

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mise en oeuvre de contre-visites médicales des arrêts de travail des agents régionaux des services, des lycées et des Centres de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 85121100

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La consultation est lancée sous forme de procédure adaptée selon l'article R 2123-1-3°, R2162-1 et suivants du code de la commande publique (CCP). Le marché est conclu par voie d'accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles (exécuté au moyen de bons de commande) et à prix unitaires avec un seul attributaire. Le montant maximum annuel du marché est de 35 000 Euros HT. Il n'y a pas de montant minimum annuel. L'accord-cadre est susceptible de bénéficier d'un cofinancement européen. La procédure donnera lieu à une négociation. Cependant, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Les prestations feront l'objet d'un marché unique. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches

**Critères d'attribution :** Pertinence de la méthodologie déployée pour la collecte des éléments de preuve de notification de la convocation à l'agent, appréciée à partir du mémoire technique du candidat : 25% Pertinence de la solution ( plateforme) proposée en termes de fonctionnalités, d'ergonomie, de sécurité, d'accessibilité et de facilité d'utilisation : 15% Prix : 60%

## Section 4 - Attribution du marché

### Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 22/10/25 Marché n° : 2025-0638 Medica Europe, 96 bd de l'Europe, 20259 Clairière de l'Anjoly Montant Ht de 111 800,00 à 111 800,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Montant du marché : 111 800 euro(s) Ht Réalisation de contrôles médicaux des arrêts de travail des agents de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Montant : 27 950 euro(s) Ht La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible 3 fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder 4 ans. Le marché et ses pièces constitutives sont consultables dans le respect des secrets protégés par la loi à L'Unité support et notifications : Bureau 519 - 5ème étage - Bâtiment Alpes 34, rue Sainte Barbe 13001 Marseille, sur prise de rendez-vous 72 heures avant Compétence juridictionnelle : tribunal administratif de Marseille : 31 rue Jean-François Leca 13002 Marseille Renseignements complémentaires : hôtel de Région Provence Alpes Côte d'Azur, Service des Marchés : 27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20 - tél : 04 91 57 51 52 -

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/10/2025**